

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2012/40 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE Délibération n° DC2012/39	

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 75

Votants : 85

(Dont pouvoirs : 10)

POUR : 81 (95,3%)

CONTRE : 03 (3,5%)

ABSTENTION : 01 (1,2%)

L'an deux mille douze, le vingt juin, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 12 juin 2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Philippe ETIENNE ; René FRANCAERT ; Jean-Noël GARREZ ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MICHAUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; Francis POTRON ; André POULAIN ; Jean-Marie REVILLION ; Alain RICKAL ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Bruno VALET

Représentés : Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à Mme JACQUET ; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME ; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Sylvie LEFORT donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme PETITJEAN ; Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. RICKAL ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à M. BARRE ; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. CORNEILLE ; Monsieur Dominique HARBOUOT donne pouvoir de vote à Mme DIDIER ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ.

OBJET : FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE MACHAULT

Vu l'article L. 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise incluant la commune de Machault comme l'une de ses communes membres,

Considérant les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise notamment la compétence optionnelle « Déchets ménagers » ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Machault en date du 6 décembre 2011 sollicitant un fonds de concours auprès de la 2C2A pour les travaux d'aménagement des accès à la déchèterie de proximité aménagée à Machault par la 2C2A ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- AUTORISE le versement d'un fonds de concours à la commune de Machault d'un montant de 11 246,12 € au titre de l'exercice 2012
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme, le 22 juin 2012

Le Président,
Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

03 JUL, 2012